



Contrat d'Engagement Républicain

Un décret du 31 décembre fixe les modalités d'application des dispositions de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 telle que modifiée par l'article 12 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Il détermine le contenu du contrat d'engagement républicain des associations et des fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat y compris service civique), fixe ses modalités de souscription et précise les conditions de retrait des subventions publiques.

Ces dispositions s'appliquent aux demandes de subventions et d'agréments présentées à compter de la date d'entrée en vigueur de ce décret.

Références : Décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021, JO du 1er janvier 2022.

[Plus d'informations](#)

À
L
A
U
N
E

NOTRE ACTUALITÉ

Journée Mécénat de Compétences En présentiel et en visioconférence

Mettre en pratique un mécénat de compétences.

- Pourquoi ?
- Comment ?
- Vers quelles entreprises ?

8 Mars 2022 de 9 h à 17 h
Villa Clément V (Pessac)

La Fonda Sud-Ouest vous propose d'expérimenter, le **vademecum** outil construit par et pour les associations, fruit d'un travail collectif présentant les étapes à réaliser.



Journée soutenue par le FDVA et la ville de Pessac

La Fonda Sud-Ouest, des actions de soutien direct à la vie associative, la mise en réseau de différents acteurs...

Lors de nos permanences, bénéficiez d'une écoute, d'un appui

En partenariat avec le LABB de la **ville de Bordeaux**

Le **mardi** et le **jeudi**, des rendez-vous individuels pour un accompagnement personnalisé

Un **jeudi par mois**, un rendez-vous collectif sur l'indispensable à savoir pour créer, animer et gérer une association

En partenariat avec la **ville de Pessac**

Des rendez-vous individuels le **1^{er} mercredi** et le **3^{ème} vendredi** de chaque mois

En partenariat avec la **ville du Bouscat**

Des rendez-vous individuels le **2^{ème} mercredi** et le **4^{ème} vendredi** de chaque mois



Découvrez le Hors-Série de notre infolettre

Contact

Groupe de Partage et de Recherche - Nouvelles Formes de Gouvernance



Le groupe constitué continue ses travaux sur les nouvelles formes de gouvernance autour de partage de pratiques et d'expériences des différents membres, et de présentations de thématiques et d'expérimentations/réflexions en groupe .

Le groupe se réunira le **Vendredi 25 Février de 14h à 15h30** par visioconférence, sur la thématique «**Election sans candidat**».

Pour plus d'information ou pour une inscription, ne pas hésiter à nous contacter.

[Plus informations - contact](#)

ASSEMBLEE GENERALE de LA FONDA SUD-OUEST

Mardi 22 Mars à 10 h

A la Coloc'
19, rue du Père Louis de Jabrun
33000 Bordeaux

[Inscription](#)



L'ACTUALITÉ PARTENARIALE



« L'inclusion comme horizon », la nouvelle Tribune Fonda est disponible en ligne

Le philosophe [Bertrand Quentin](#), le chercheur [Philippe Eynaud](#) et le haut-fonctionnaire [Pierre Suc-Mella](#) y proposent des explorations de cette société inclusive et de la nouvelle manière de faire société dont elle est porteuse, complétées de retours de terrain d'ATD Quart Monde, La Cloche, l'Association Aurore, Nexem, Les Papillons Blancs de Lille et Juralliance

[Retrouver l'ensemble des articles](#)



La Métropole de Bordeaux a lancé un fonds d'aide à la transition pour les structures associatives. Pour cela, votre association doit employer jusqu'à 25 salariés et avoir son siège social au sein de la Métropole.

Rejoignez le Parcours de soutien aux Changements et initiatives de Transitions (PsCHiT) et accédez au [Fonds d'aide à la transformation numérique, environnementale et commerciale des TPE et entreprises ESS de Bordeaux Métropole !](#)

[En savoir +](#)

Lancement de notre Appel à Projets autour de la dignité et de l'emploi



Bordeaux Mécènes Solidaires soutient et accompagne les associations qui mettent en place des projets de lutte contre les précarités et les violences et des dispositifs d'accès à l'emploi.

[En savoir +](#)

Lancement du Fonds pour le Développement de la Vie Associative 2



L'Etat contribue au développement de la vie associative par un soutien financier aux associations dans le cadre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA). Vous trouverez ci-après les éléments de la campagne 2022 pour les associations régionales et interdépartementales de Nouvelle-Aquitaine.

[En savoir +](#)

Construisons la stratégie pour la biodiversité avec la jeunesse !

Aujourd'hui la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat doivent définir la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, qui nous permettra d'agir dans la bonne direction pour les 10 ans à venir. Nous avons besoin de l'avis des jeunes et de leur engagement car ils sont citoyens de notre planète, et les acteurs de demain.

RENDEZ-VOUS du 26 janvier au 16 février sur :
naqui.fr/biodiversite1525



le projet solutions solidaires



Notre société est confrontée à des changements majeurs, qui souvent répondent à une réelle urgence. Les solidarités doivent être au cœur de ces mutations. Il est donc impératif aujourd'hui de savoir penser (forum) et tester (fabrique) de nouvelles pistes, afin de concevoir de nouveaux modèles.

Notre objectif est de promouvoir cette expérimentation solidaire, et de donner toute leur place aux territoires dans ce travail. Solutions solidaires, à la fois plateforme permanente et événement annuel, est un incubateur d'idées et solutions, au service des solidarités nouvelles.

[En savoir +](#)

Notre engagement associatif :
promouvoir et développer le fait associatif, un des piliers de la démocratie

Don



Adhésion

